

## Formulaire d'attestation du respect des exigences de protection contre le bruit pour pompe à chaleur air/eau

Évaluation des émissions sonores d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau avec puissance de chauffe jusqu'à 40 kW, Évaluation pour la période de nuit.

Requérant	Giancarlo Stella Michèle Mottu Stella		
Adresse	Ruelle des Mélèzes 3	N° parcelle	573
NPA/Lieu	1026 Denges	Autorisation construction n°	207771
Fournisseur	Hoval AG	Modèle, type	UltraSource B, compact C (11/200)
Puissance de chauffe (A2/W35)	5.9 kW	Puissance de chauffe (A-7/W35)	10 kW
Puissance acoustique selon ErP (A7/W47-55)	50 dB(A)		
Puiss. acoustique, régime max. de jour	53 dB(A)	Puiss. acoustique, régime max. de nuit	47 dB(A)
Distance jusqu'au récepteur	2.575 m		-8.2 dB
Type d'installation	Installation extérieure		
Valeur de planification au récepteur	45 dB(A) DS II (zone d'habitation)		

### Calcul du niveau d'évaluation $L_r$ au récepteur

Conversion du niveau sonore		-11 dB
Correction de la direction $D_c$	PAC éloignée de façade	3 dB
Mesures de protection contre le bruit		0 dB
Niveau sonore $L_{pA}$ au récepteur		30.8 dB(A)

### Facteurs de correction

K1 Régime de nuit	Fonctionnement nocturne (19:00 - 07:00)	10 dB
K2 audibilité du niveau sonore	légèrement audible (régime normal) + 2dB	2 dB
Audibilité des impulsions	non audible	0 dB
Correction du temps de fonctionnement	t = 720 Min (régime permanent)	0 dB

**Niveau d'évaluation  $L_r$**  **42.8 dB(A)**

La valeur limite de 45 dB(A) est respectée **Oui**

Est-ce que le principe de prévention est pris en compte? **Oui**

Le régime de nuit avec baisse sonore et réduction de fréquence, est actif aux heures suivantes **de 19:00 à 07:00**

Auteur Lionel Bongard arch. EAAL|REGb|SIA, [ba@bongard-architectes.ch](mailto:ba@bongard-architectes.ch), 021 321 60 70

Lieu, Date

Lausanne, 11.11.2022

Signature

**Bongard architectes**

Rue Enning 6 - 1003 Lausanne

t: +41 (0) 21 321 60 70

f: +41 (0) 21 321 60 76

e: [ba@bongard-architectes.ch](mailto:ba@bongard-architectes.ch)

[www.bongard-architectes.ch](http://www.bongard-architectes.ch)

### Annexes

- Plans du logement
- Plan de situation avec emplacement de la pompe à chaleur / açade
- Feuille de données avec indication de la puissance acoustique
- Documentation sur les mesures de protection contre le bruit